

## FORMATION

# REFERENT SECURITE

### OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis des compétences dans :

- La réglementation en ERP, code du travail ;
- La réglementation en santé et en sécurité au travail ;
- Des méthodes de travail d'évaluation et de prévention des risques affectant la santé et la sécurité des salariés en entreprise ;
- La prévention des risques liés à l'intervention des entreprises externe ou des salariés ;
- La mise en œuvre d'outils de prévention ;
- Avoir les bons réflexes sécurité lors des visites de sites.

### PROGRAMME DE FORMATION

Réglementation des ERP et code du travail :

- Architecture des réglementations ;
- Obligation de sécurité et de conformité des établissements ;
- Les principes de responsabilités civile et pénale.

La prévention des risques liés aux interventions (soit des entreprises extérieures soit par des salariées) :

- Le plan de prévention ;
- Le protocole de sécurité ;
- Les travaux par point chaud.

La mise en œuvre d'outils et de méthode de travail dans la prévention des risques professionnels :

- L'analyse des risques et le DUERP ;
- Les formations sécurité ;
- Arbre des causes.

Visite de site :

- Avoir les bons réflexes sécurité lors de visite de site
- Audit sécurité croisé sur une agence ;
- Réunion-bilan.

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistrales
- Exposés et outils pratiques
- Jeux de rôle, études de cas, Mise en situation

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Supports pédagogiques papier, Informatique, Paperboard

### MODALITES EVALUATIONS

- Évaluation continue, reformulations
- Évaluation du formateur en fin de stage (savoir et savoir-faire du stagiaire par questionnement oral ou QCM)

### VALIDATION DE FORMATION

Obtention d'une attestation de stage

**EQUIVALENCE :** Aucune

**TAUX DE REUSSITE 2024 :** 100%

### PREREQUIS

Aucun

### PUBLIC VISE

Salariés d'entreprise ayant une fonction dans la sécurité de l'entreprise.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 personne

### DUREE

2,5 journées  
En présentiel

### TARIFS

Nous consulter

### MODALITE et DELAIS D'INSCRIPTION

Inscription validée après signature de la convention. Le délai est de 15 jours.

### LIEU DE FORMATION

Dans les locaux de l'entreprise.

### DATES

Sur demande.

### SUITE DE PARCOURS

Non obligatoire mais recommandé

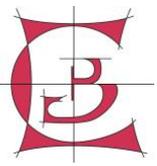
- Équipier de 1ère intervention,
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Chargé d'évacuation

### ACCESSIBILITE HANDICAPE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour l'étude de votre besoin.

### CONTACT

Céline RAMEL  
09.52.09.73.30  
contact@bencli.fr



# BENCLI CONSULTING

## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

### **1ère demi-journée :**

Visite de site :

- Audit sécurité croisé sur une agence.

### **2ème demi-journée :**

- Réunion-bilan ;
- Avoir les bons réflexes sécurité lors de visite de site.

### **3ème demi-journée :**

Réglementation des ERP et code du travail :

- Architecture des réglementations ;
- Obligation de sécurité et de conformité des établissements ;
- Les principes de responsabilités civile et pénale.

### **4ème demi-journée :**

La prévention des risques liés aux interventions (soit des entreprises extérieures soit par des salariées) :

- Le plan de prévention ;
- Le protocole de sécurité ;
- L'analyse des risques et le DUERP ;
- Les travaux par point chaud.

### **5ème demi-journée :**

La mise en œuvre d'outils et de méthode de travail dans la prévention des risques professionnels :

- Les formations sécurité ;
- Arbre des causes.
- Bilan de la formation

*Cette organisation est donnée à titre indicatif, il est possible de proposer une autre organisation dans la mesure où la stratégie pédagogique est cohérente et justifiée.*